

OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC DE  
MARSEILLE  
CS 10108  
13294 MARSEILLE - CEDEX 06

L'Officier du Ministère Public  
à

CABINET DEHAN-SCHINAZI  
174 RUE DE COURCELLES  
75017 PARIS

**Références à rappeler :**

Référence :  
Rédacteur :

Maître,

J'accuse réception de votre correspondance en date du 13/11/2023, concernant votre cliente

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois 000256 CIRCULATION DE VEHICULE EN SENS INTERDIT ART.R.412-28 AL.1, ART.R.411-25  
AL.1,AL.3 C.ROUTE. ART.R.412-28 C.ROUTE.  
Infraction(s) relevée(s) à \_\_\_\_\_, en date du \_\_\_\_\_  
par procès verbal n° \_\_\_\_\_ dressé par \_\_\_\_\_ avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

Je vous informe du classement sans suite de la contravention ci-dessus énumérée.

Votre cliente recevra, à domicile, le courrier de classement, dont je joins, pour votre complète information, copie au présent.

=====

Si une ou plusieurs des infractions ci-dessus ont enlevé des points à votre cliente, la restitution a été automatiquement sollicitée par mes soins auprès du BNDC à Paris.

=====

Je vous prie de recevoir, Maître, mes salutations distinguées.

Fait à MARSEILLE – CEDEX 06,  
le 23/11/2023

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC

